
Soutien aux projets en faveur de la lutte contre les déchets cofinancé par le FEAMPA

Objectifs

Lutter contre les déchets du secteur de la pêche professionnelle en mer, de l'aquaculture et sur le littoral normand : recyclage, captation, économie circulaire, valorisation.

Bénéficiaires

- Les concessionnaires et gestionnaires des ports de pêche, halles à marée et sites de débarquement
- Les organisations professionnelles de la pêche et de l'aquaculture
- Les collectivités territoriales
- Les associations, GIE à vocation aquacole
- Les entreprises de pêche, aquacoles ou de mareyage

Caractéristiques de l'aide

Les opérations doivent répondre aux objectifs définis dans l'audit sur les déchets issus de la pêche et de l'aquaculture sur le littoral normand.

Contacts

CONTACT

Isabelle DUPONT-MORRAL

Direction de l'Agriculture et des Ressources Marines

Ressources Marines

02 31 06 96 98

ServiceRessourcesMarines@normandie.fr

Cofinancé par l'Union européenne avec le fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche et l'aquaculture (FEAMPA)

